

MAIRIE DE PALAVAS LES FLOTS

Madame Audrey OLIVIER
16 Boulevard Maréchal Joffre
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

MONTPELLIER, le lundi 5 juin 2023

PALAVAS LES FLOTS - ELEVATION DE LA CAPITAINERIE

La Capitainerie du Port
34250 PALAVAS LES FLOTS

Affaire N° C-MPCT-2020-20-63039

RAPPORT FINAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Indice : 1 annule et remplace l'indice précédent

Objet de l'indice : Levé des dernières observations

Rapport N° C-MPCT-2020-20-63039 - 1 : rédigé le lundi 5 juin 2023

Clément DADONE - Responsable de Missions Contrôle Technique
clement.dadone@btp-consultants.fr

A:

Audrey OLIVIER (MAIRIE DE PALAVAS LES FLOTS)

Copies :

Laurent CASCALES (CTP ARCHITECTES), Benoit PAYAN (PORT DE PALAVAS)

Accréditation Cofrac n°3-064 – Inspection – Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr
Seules les missions L et S - Prestations d'inspection rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation.

Dossier d'Assurance :
Dommages-ouvrage

Commande n° P-MPCT-2020-20-63039 notifiée le 17/01/2020

Rapport établi sur la base des documents listés au § 3.2

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1. AFFAIRE

- Adresse : La Capitainerie du Port
34250 PALAVAS LES FLOTS
- Désignation : PALAVAS LES FLOTS - ELEVATION DE LA CAPITAINERIE
- Destination : ERP

1.2. MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

MAIRIE DE PALAVAS LES FLOTS - Mme. Audrey OLIVIER
16 Boulevard Maréchal Joffre
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

1.3. MAITRE DE L'OUVRAGE DELEGUE :

Sans objet

1.4. CONCEPTION ARCHITECTE / MAÎTRE D'OEUVRE :

CTP ARCHITECTES - M. Laurent CASCALES
15 rue Molière
34290 SERVIAN

1.5. EXECUTION MAÎTRE D'ŒUVRE :

Sans objet

1.6. BUREAUX D'ETUDES :

Géotechnique :
- GEOMECA SUD -
Structure :
- EFS - M. SLOWENSKY
- ACEB -

1.7. MONTANT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX TOUS CORPS D'ÉTAT :

400000 € HT

1.8. CALENDRIER DES TRAVAUX :

Délai en mois : 6

1.9. MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE :

L + SEI + HAND + Attestation Hand

1.10. OUVRAGES À CARACTÈRE EXCEPTIONNEL :

non

(définition de la police « Dommages - Ouvrage »)

2. CADRE REGLEMENTAIRE

- **Construction**

Construction Neuve : oui
Travaux dans l'Existant : non

- **Sécurité des personnes**

Classement de l'ouvrage : ERP
Type ERP : W
Catégorie ERP : 5

- **Caractéristiques du site**

Zone de vent : 3
Zone de neige : B2
Zone de sismique : 1 - sismicité très faible
Catégorie d'importance sismique : II

3. CADRE DE LA MISSION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

3.1. Description sommaire du programme des travaux et des objets contrôlés

Le projet consiste en la surélévation de la Capitainerie située à PALAVAS LES FLOTS.

Elle consiste en la construction du niveau R+2 au-dessus du bâtiment existant. Cette surélévation est totalement indépendante de la structure existante.

Sécurité incendie :

Le projet est notamment soumis aux dispositions de l'arrêté du 25 juin 1980

Le bâtiment est classé **5ème catégorie**.

Accessibilité Handicapés :

Le projet est soumis aux dispositions de l'arrêté du 8 décembre 2014 (ERP existant)

Sismique :

L'établissement est de catégorie II et situé en zone de sismicité 1 (très faible)

Géotechnique :

--

- Présence d'existants
- Variation saisonnière du niveau de la nappe phréatique (niveau de la mer)
- Remontée de nappe : aléa important
- Absence de carrières souterraines
- Retrait / gonflement des argiles : faible
- Fondations préconisées : Micropieux
- Sol d'ancrage : sable faiblement graveleux

Programme de travaux :

Le programme des travaux comprend principalement :

Voirie et réseaux divers :

- Voirie légère
- Cheminements piétons

Fondations - Ouvrages d'infrastructure :

- Fondations de type micropieux de type III

Ouvrages d'ossature :

- Elevations constituées d'une charpente métallique
- Plancher intermédiaire constitué de bacs collaborant ou de platelage bois
- Plancher haut du dernier niveau constitué de bacs étanchés
- Charpente de type métallique

Clos et couvert :

- Toiture terrasse étanchée par bi-couche
- Façades constituées de bardage double peaux
- Menuiseries extérieures en aluminium

Serrurerie :

- Garde-corps
- Mains courantes

Distribution et doublage :

- Doublage intérieur contre les façades de type contre cloisons
- Cloisons de distribution de type cloisons sèches
- Gaines techniques de type cloisons sèches

Aménagements intérieurs :

- Faux plafonds en dalles 60x60
- Revêtements muraux peinture
- Revêtements de sol souple

Installations de désenfumage :

- Sans objet

Installations de chauffage et de ventilation :

- Chauffage des locaux assuré par pompe à chaleur
- Production d'eau chaude sanitaire ballon d'eau chaude
- Ventilation de type VMC simple flux

Installations de gaz combustibles et de plomberie sanitaire :

- Mise en œuvre des réseaux d'alimentation en eau froide et eau chaude sanitaire.
- Mise en œuvre des réseaux d'évacuation des eaux usées et eaux vannes.
- Mise en œuvre des réseaux d'évacuation des eaux pluviales.
- Pose des équipements sanitaires (WC, lave-mains, éviers, lavabos, receveurs de douche, baignoires, etc.), y compris le raccordement aux réseaux d'alimentation EF/ECS et d'évacuation EU/EV.

Installations électriques :

- Alimentation de l'extension par TD2 existant.

- Mise à la terre du bâtiment existante et non modifiée.
- Alimentation des installations force et éclairage de l'extension par l'intermédiaire de 2 nouveaux tableaux divisionnaires
- Eclairage de sécurité de type BAES pour le balisage des dégagements.
- Installation Photovoltaïque en R+2

Ascenseurs :

- Installation d'un monte handicapés

Equipements divers :

- Sans objet

Moyens de secours :

- Installation d'extincteurs portatifs à eau pulvérisé complétée par des extincteurs de type spéciaux à proximité des installations et locaux à risques particuliers
- Affichage des plans schématiques du bâtiment
- Equipement d'alarme de type 4

3.2. Documents diffusés

Fiches d'examen de documents (FED) n°1 à 17

Fiche de visite (FDV) n°1 à 16

Fiche récapitulative des points bloquants (FRPB) n°1 à 4

3.3. Documents émis hors outil

Rapport Initial de Contrôle Technique indice 2 du 12/02/2022.

4. RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS FORMULEES NON SUIVIES D'EFFET

Aucune observation

5. SIGNIFICATION DES AVIS AU STADE DU RFCT

Les avis recensés au chapitre 4 ont pour origine des avis suspendus ou défavorables émis en phase conception ou réalisation des travaux.

Au stade RFCT, ces avis prennent la forme d'un avis D (défavorable), celui-ci signifie:

- D :** Les dispositions techniques ne sont pas satisfaisantes ou les informations fournies sont insuffisantes
L'examen - dans le cadre de notre mission - de l'ouvrage ou de l'élément d'équipement concerné révèle l'existence d'aléas techniques liés à sa conception ou à sa réalisation.

Fait à Montpellier, le lundi 5 juin 2023

Responsable de Missions Contrôle Technique

Clément DADONE



www.btp-consultants.fr

